

M. l'Orateur adjoint: L'honorable député de Longueuil désire invoquer le Règlement.

M. Olivier: Monsieur le président, la question que l'honorable secrétaire parlementaire vient de poser est extrêmement importante. Je vous réfère strictement à son discours, où il a parlé presque uniquement sur le MEER, alors qu'il ignorait même la motion principale, ce qu'elle voulait dire. Il n'a jamais su, durant tout son discours, que la motion portait sur le programme Canada au travail. Et il vient nous dicter maintenant comment parler sur cette motion. Je pense, monsieur le président, que c'est lui qui n'a pas pris le temps de lire la motion. Il ne connaît même pas le premier paragraphe de la motion!

M. l'Orateur adjoint: Comme je pense que deux négatifs ne font pas un positif, je vais laisser la parole à l'honorable député de Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine.

M. Bujold: Je vous remercie, monsieur le président. J'allais justement citer cet extrait du discours de notre collègue de Lotbinière où il a parlé d'une façon élogieuse du programme Canada au travail. En l'écoutant, nous nous demandions s'il était du bon côté de la Chambre, s'il n'aurait pas dû venir de ce côté-ci...

Une voix: On ne le veut pas!

M. Bujold: ... mais surtout quand je voyais ses collègues l'applaudir, quand il contredisait la plupart de leurs discours cet après-midi, quand il parlait contre le programme Canada au travail. De deux choses l'une, monsieur le président: soit que l'interprétation simultanée ne fonctionne pas bien ou que les ministériels n'ont rien compris. Je voyais le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Atkey) qui le regardait pendant tout son discours, et je crois qu'il est sorti. Il était trop gêné, il n'a pas pu rester pour entendre la fin.

Ceci étant dit, monsieur le président, je voudrais en venir à la motion qui a été présentée par le député de Blainville-Deux-Montagnes (M. Fox) et aborder deux sujets extrêmement importants, dont la formation professionnelle. Ce programme de formation professionnelle est extrêmement important, surtout pour les régions périphériques, les régions éloignées des grands centres, comme la plupart des régions du Québec et de l'Est du Canada. Je crois qu'il ne faut pas établir de différence quand on parle de formation professionnelle au niveau des couches de la société, lorsqu'on parle de la population de 15 à 24 ans, de 25 ou plus, et également des femmes. Tous ces groupes ont une importance égale, monsieur le président. C'est pourquoi je crois que nous devons mettre le ministre de l'Emploi et de l'Immigration en garde contre un passage de son discours qu'il prononçait ici, à Ottawa, le 22 novembre dernier, et je cite:

Selon les démographes, l'explosion démographique de l'après-guerre a pris fin vers 1960. Et si, pendant la première moitié des années 80, il nous faudra nous occuper des jeunes gens qui veulent trouver leur place dans le monde du travail, la situation s'inversera par la suite. A mesure que la décennie avancera, la pyramide d'âge de la population changera: ce ne sont plus les jeunes travailleurs qui seront les plus nombreux, mais les travailleurs dans la force de l'âge.

Je dis, monsieur le président, que le ministre devra faire extrêmement attention à cette déclaration car, chez nous, dans l'Est du Canada, au Québec plus particulièrement, et dans l'Est du Québec, en Gaspésie, la population d'âge mûr a extrêmement besoin de cette formation professionnelle. Il ne faut pas attendre le milieu de la décennie 1980 pour s'occuper

Le chômage

de ces travailleurs. Ce sont eux qui, dans notre région, n'ont pas eu la chance de faire de hautes études et de poursuivre ces études à des stades avancés pour aller sur des marchés de travail où la main-d'œuvre est plus restrictive. Ils doivent se contenter d'aller dans les rangs d'une main-d'œuvre secondaire de travail où les postes ne comportent presque pas du tout de sécurité d'emploi. De plus, ils doivent accepter une rémunération inférieure et des avantages sociaux moindres. Finalement, ils n'ont virtuellement aucune possibilité d'avancement. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, la formation professionnelle est extrêmement importante pour cette couche de la population.

D'ailleurs, le bill C-8 qui vient d'être présenté de nouveau à la Chambre par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, alors que les travailleurs faisaient face à un énorme problème où ils n'avaient que 52 semaines de formation professionnelle, le ministre, en présentant de nouveau ce bill, veut justement changer cette directive et de l'allonger à plus de 52 semaines. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce sujet lorsque le bill sera étudié. Mais je voudrais quand même citer quelques chiffres qui sont extrêmement importants et qui démontrent de quelle façon cette formation professionnelle peut être urgente et significative pour la population des grands centres. Quand on pense, par exemple, que dans l'unique circonscription de Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine, du 1^{er} décembre 1977 au 1^{er} décembre 1979 il y a eu 1,636 emplois créés dans les institutions grâce à ce programme. C'est dire, monsieur le président, que le ministre devra faire un effort suprême pour investir de l'argent dans ce programme, et j'espère que le budget du 11 décembre, mardi prochain, pourra nous donner plus de détails à ce sujet et faire en sorte que nous ayons plus d'argent. Toutefois, monsieur le président, j'aimerais également revenir sur un autre passage du discours du ministre, le 20 novembre, où il disait, et je cite:

Le gouvernement mettra aussi l'accent sur ses programmes de formation professionnelle, tant dans l'industrie que dans des instituts techniques.

Je peux voir, monsieur le président, que le ministre poursuit, comme je le signalais tantôt, la politique de l'ancien gouvernement dans le domaine de la formation professionnelle. Mais rien de nouveau est mis de l'avant pour cette partie où l'on parle de la formation industrielle. Et c'est à ce sujet que je voudrais pendant quelques minutes décrire l'importance dans notre région de ce secteur de la formation professionnelle, où nous assistons présentement, dans la majeure partie de l'Est du Canada, à un dynamisme pour créer la petite et la moyenne industries. C'est justement où cette partie de la formation professionnelle peut venir en aide à cette population pour lui permettre d'acquérir une expérience pendant les semaines où elle peut avoir un salaire payé en partie par le gouvernement et en partie par l'industrie. Je sais que le gouvernement du Québec a également une responsabilité à assumer dans ce domaine, où il doit évaluer le genre de formation qu'il doit assurer et établir la période de six semaines où les industries pourront être payées. Je crois également, comme le ministre le signalait cet après-midi, et comme on peut le voir, que c'est la directive de ce nouveau gouvernement qui veut aider l'entreprise privée. Je crois qu'on a un cas ici où le gouvernement peut réellement faire des efforts pour permettre à l'industrie de s'implanter dans des régions où il serait presque impossible de le faire sans cette aide du gouvernement.

A cet effet, monsieur l'Orateur, je voudrais également citer quelques chiffres assez révélateurs dans la région de la Gaspé-